



FAITS SAILLANTS 2025

RÉSUMÉ

Rapport de la mairesse aux citoyens et citoyennes des faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur externe

Rapport de la mairesse

Table des matières

Mise en contexte	2
Principales méthodes comptables	2
Fondement de l'opinion	2
États financiers 2025	3
État des résultats 2025	3
Principaux projets et contrats réalisés en 2025	7
La municipalité a octroyé 32 contrats	7
2 projets majeurs sont en cours et ils devraient se réaliser au cours de l'année 2026	7
- Réfection du rang Laurent-Rivard	7
- Garage municipal	7
1 projet est en développement	7
Soutien à la vitalisation et à la coopération intermunicipale	8
Traitement des élus en 2025	9
Conclusion	10

Mise en contexte

Conformément à l'article 176.2.2 du Code municipal du Québec, la mairesse doit faire rapport aux citoyens des faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur externe pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2025.

Principales méthodes comptables

La comptabilisation des transactions est effectuée selon la méthode de la comptabilité d'exercice. En vertu de cette méthode, les éléments de revenus, de charges, d'actifs et de passifs sont constatés au cours de l'exercice où ont lieu les faits et transactions leur donnant lieu. Les charges comprennent le coût des biens consommés et des services obtenus au cours de l'exercice et incluent l'amortissement annuel du coût des immobilisations.

L'audit des livres de la Municipalité de Saint-Casimir a été effectué par la firme Raymond, Chabot, Grant, Thorton société de comptables professionnels agréés. Cette firme a procédé à l'audit des états financiers consolidés et de la situation financière de la Municipalité de Saint-Casimir au 31 décembre 2025.

Fondement de l'opinion

« Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section 'Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers' du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Municipalité conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres règles déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Raymond Chabot Grant Thornton S.E. N.C. R. L.

CPA auditeur, permis de comptabilité publique, A122600
1610, rue Bellefeuille, bureau 400, Trois-Rivières, QC G9A 6H7
Trois-Rivières, le 14 avril 2025

États financiers 2025

État des résultats 2025

MUNICIPALITÉ DE ST-CASIMIR
31 DÉCEMBRE 2025

	Aqueducs	Assainissement	Général	Total
REVENUS				
Taxes-Tarification des services	477 686	259 630	1 779 033	2 516 349
Compensation tenant lieu de taxes	-	-	111 331	111 331
Transferts	-	-	428 697	428 697
Services rendus	100 405	-	55 704	156 109
Imposition de droits	-	-	79 388	79 388
Amendes et pénalités	-	-	5 025	5 025
Intérêts	-	-	27 266	27 266
Autres revenus	14 553	-	100 557	115 110
	592 645	259 630	2 587 001	3 439 275
CHARGES				
Administration générale	-	-	634 932	634 932
Sécurité publique	-	-	342 903	342 903
Transport	-	-	678 335	678 335
Hygiène du milieu	436 908	192 845	212 711	842 464
Santé et bien-être	-	-	10 145	10 145
Aménagement, urbanisme et développement	-	-	73 829	73 829
Loisirs et culture	-	-	170 358	170 358
Remboursement de la dette à long terme	57 028	8 787	108 735	174 551
Frais de financement	36 855	5 474	121 180	163 509
	530 791	207 107	2 353 128	3 091 026
EXCÉDENT (DÉFICIT) DE FONCTIONNEMENT AVANT CONCILIATION DE CERTAINS ÉLÉMENTS	61 854	52 523	233 872	348 249
Produit de cession	-	-	-	-
Gain (perte) de cession	-	-	-	-
Coût des propriétés vendues	-	-	10 339	10 339
	-	-	-	-
Affectations	-	-	-	-
Activités d'investissement	-	-	(52 538)	(52 538)
Excédent de fonctionnement non affecté	-	-	104 438	104 438
Excédent de fonctionnement affecté	-	-	9 634	9 634
Réserves financières et fonds réservés	-	-	(3 000)	(3 000)
DCTP	-	-	(7 100)	(7 100)
EXCÉDENT (DÉFICIT) DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE À DES FINS FISCALES	61 854	52 523	295 645	410 022

Municipalité de Saint-Casimir

Rapport financier 2025

ENDETTEMENT TOTAL NET À LONG TERME

	2025	2024	2023
Dette à long terme	3 234 300 \$	3 510 500 \$	3 442 300 \$
Activités d'investissement à financer	527 855 \$	114 677 \$	363 816 \$
Activités de fonctionnement à financer	- \$	- \$	- \$
Passif au titre des avantages sociaux futurs	- \$	- \$	- \$
Sommes affectées au remboursement de la dette à long terme	(748 969) \$	(850 617) \$	(951 256) \$
Quote-part dans l'endettement total net à long terme			
Organismes contrôlés	298 824 \$	268 007 \$	236 858 \$
Municipalité régionale de comté	12 222 \$	12 222 \$	12 544 \$
Endettement total net à long terme	3 324 232 \$	3 054 789 \$	3 104 262 \$

MUNICIPALITE ST-CASIMIR
31 DÉCEMBRE 2025

EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉS

2025	Aqueduc	ASSAINISSEMENT	GÉNÉRAL	Total
SOLDE AU DÉBUT	50 076 \$	51 248 \$	750 844 \$	852 168 \$
DÉDUIRE:				
Affectation excédent affecté - Activités de fonctionnement	0 \$	0 \$	(4 212 \$)	(4 212 \$)
Affectation excédent non affecté - Activités de fonctionnement	(272 \$)	(272 \$)	(103 894 \$)	(104 438 \$)
Affectation excédent non affecté - Activités d'investissement	(55 185 \$)	(13 292 \$)	(5 101 \$)	(73 578 \$)
Virement - financement des investissement en cours			20 290 \$	20 290 \$
AJOUTER:				
Résultat de l'exercice	61 854 \$	52 523 \$	295 645 \$	410 022 \$
SOLDE À LA FIN	56 473 \$	90 207 \$	953 572 \$	1 100 252 \$

Principaux projets et contrats réalisés en 2025

La municipalité a octroyé 32 contrats

d'une valeur totale de 2,205,279.33\$. Les principales dépenses sont les suivantes :

- 517,87,16\$ / travaux d'aqueduc, Rang Sainte-Anne
- 250,024.65\$ / projet construction garage municipal
- 145,730,81\$ / soutirage et déshydration des boues d'étang municipaux
- 107,315,83\$ / travaux d'asphaltage
- 86,346,99\$ / Études pour rendre conforme aux normes en vigueur le barrage Niagarette 2
- 44,840,25\$ / Raymond, Chabot, Grant, Thorton : états financiers + reddition de comptes
- 24,038,64\$ / centre récréatif

2 projets majeurs sont en cours et ils devraient se réaliser au cours de l'année 2026.

- Réfection du rang Laurent-Rivard
- Garage municipal

1 projet est en développement

- Réfection des rues Douville et adjacentes : un montant de 139,223,67\$ a été investi pour la préparation de ce projet. Nous sommes en attente de l'Ouverture des programmes de financement pour pouvoir le réaliser.

Soutien à la vitalisation et à la coopération intermunicipale

Ce programme du MAMH (volet 4) vise à développer des initiatives de coopération intermunicipale pour offrir des services de qualité à leurs citoyens, à moindre coût. La Municipalité de Saint-Casimir bénéficie des services suivants dans le cadre de ce programme :

- Service d'un préventionniste en incendie, 1 jour par mois, en collaboration avec les Villes de Pont-Rouge, Saint-Basile et Neuville. Aide financière de 85% pour une durée de 3 ans (2024-2025-2026);
- Embauche d'une agente de développement, une ressource partagée avec Saint-Thuribe. Aide financière de 85% pour une durée de 3 ans (2024-2025-2026);
- Embauche d'une inspectrice municipale / urbaniste, une ressource partagée avec Saint-Thuribe. Aide financière de 50% pour une durée de 3 ans (2025-2026-2027).

Traitement des élus en 2025

Comprend la rémunération et les allocations de dépenses que chaque membre du conseil reçoit de la municipalité, d'un organisme mandataire de celle-ci ou supra municipale (ex : MRC, régie)

		Municipalité	Autre organisme
Lise Baillargeon	Mairesse	15,876\$	15,761\$
Danielle Duchesneau Dusablon	Conseillère	4,410\$	558\$
Denis Naud	Conseiller	4,410\$	1,335\$
Georges Mayrand	Conseiller	4,410\$	
Michel Trottier	Conseiller	5,292\$	
André Filteau	Conseiller	5,292\$	
Aaron Bass	Conseiller	5,292\$	
Clément Godin	Conseiller	882\$	
Guy Vallée	Conseiller	882\$	
Sylvains Laquerre	Conseiller	882\$	
		47,628\$	17,921\$

Conclusion

La modernisation des infrastructures municipales représente toujours un défi financier majeur pour notre municipalité. La détérioration progressive des infrastructures, l'augmentation des coûts de construction et de maintenance, de même que les aléas causés par les changements climatiques, demandent que l'on identifie nos priorités d'investissement. La sécurité de nos barrages et le traitement des eaux nécessiteront aussi d'importants investissements au cours des prochaines années. Nous prévoyons dresser un inventaire de l'état de nos infrastructures afin de pouvoir mieux prioriser les investissements pour les prochaines années.

Nous avons toujours à cœur de créer un milieu de vie dynamique et une communauté vibrante. En ce sens, la Municipalité continuera de favoriser, en collaboration avec les OBNL actifs, un environnement dynamique et accueillant, où les résidents se sentent non seulement chez eux, mais aussi fiers de leur communauté. Des améliorations au terrain des loisirs sont prévus pour l'année 2027.

En encourageant la créativité et l'entraide nous pourront mobiliser efficacement les ressources et les talents locaux pour faire face aux enjeux des prochaines années afin de créer un avenir meilleur pour toute la communauté.

Lise Baillargeon
Mairesse
8 juin 2026